



APRÈS LE 18 OCTOBRE
SALAIRES, RETRAITES, MINIMA SOCIAUX
ON CONTINUE, ON MULTIPLIE, ON AMPLIFIE LES LUTTES !
FAISONS DU 10 NOVEMBRE
UNE GRANDE JOURNÉE DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS !

Le 18 octobre 2022, journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, pour la défense de nos retraites et du droit grève, près de 180 manifestations de proximité ont permis à 300 000 personnes de se rassembler, partout en France, dont près de 5500 en Ille-et-Vilaine. Cette journée a été marquée aussi et surtout par les grèves, dans de multiples entreprises et établissements, dans le public et le privé.

Le gouvernement et le patronat n'ont pas entendu le message des travailleurs et travailleuses qui se sont mobilisé-es. Les revendications demeurent et notre volonté de gagner aussi !

Ils n'ont pas entendu, alors nous allons leur répéter ! Nous allons leur répéter que nous ne voulons pas de leur austérité, de leur précarité (notamment pour les jeunes et les étudiant-es), de leurs bas salaires, de leurs pensions minables, de leurs bourses insuffisantes et de leurs allocations de misère. Nous allons leur répéter que nous voulons une juste rétribution du travail, une meilleure répartition de la richesse ! Nous allons leur répéter qu'il est temps d'arrêter le mépris, la matraque et les réquisitions, qu'il est temps d'ouvrir partout des négociations sur la base de nos revendications !

La CGT, FO, FSU, Solidaires et solidaires étudiants, FSE, appellent l'ensemble des salarié-es, précaires, privé-es d'emploi, retraité-es, jeunes, étudiant-es, à poursuivre et amplifier la mobilisation avec un temps fort de la lutte le 10 novembre, jour de grève et de manifestations.

D'ici là, multiplions les initiatives : heures d'information syndicale, assemblées de personnel, débrayages, rassemblements devant les entreprises et dans la rue.

Toutes et tous ensemble, mobilisons-nous massivement :

- contre la réforme des retraites et celle de l'assurance-chômage,
- pour la défense et le développement des services publics, enseignement, santé, etc...
- pour la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32h,
- pour la revalorisation immédiate du Smic à 2000 euros brut, la remise en place d'une échelle mobile des salaires et, a minima, une indexation des salaires et pensions sur l'inflation.

10 novembre 2022 : Toutes et tous en grève et manifestation !

A Rennes, 11 h place Charles De Gaulle

REJOIGNEZ-NOUS MASSIVEMENT !

Autres localités selon modalités à venir.